

Programme Interreg MED

France et
12 pays méditerranéens

Programme de coopération transnationale

Le Programme Interreg MED est un programme européen de coopération territoriale financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et l'instrument de préadhésion (IPA).

Par le biais d'appels à projets, il permet à des organisations publiques ou privées comme des autorités régionales, municipalités, universités, associations, ONG, entreprises, centres de recherches de développer des projets de coopération sur 8 thématiques différentes. Ces projets rassemblent des partenaires de toute la rive nord de la Méditerranée ce qui représente 57 régions pour un total de 13 pays.

A termes, les informations recueillies, synthétisées et traitées par ces projets alimenteront les réflexions et activités des représentants gouvernementaux des 13 pays partenaires du programme.

En finançant ces initiatives, le programme vise à soutenir le développement des régions et des villes, en s'attaquant aux défis rencontrés par leurs acteurs au quotidien. L'objectif final est de favoriser une croissance économique durable et respectueuse de l'environnement dans les territoires couverts par le programme.

Budget Total 265,9 M€ - Taux de cofinancement FEDER 85%

Mis à jour le : 12/12/2022



INTERREG MED 2014-2020
COOPERATION AREA



Sur quels objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT1 :
Innovation

OS 1.1 : Accroître l'activité transnationale des clusters et réseaux innovants des secteurs clés de l'espace MED.



OT 4 :
Bas carbone

OS 2.1 : Accroître les capacités de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics à l'échelle transnationale

OS 2.2 : Accroître la part des sources locales d'énergies renouvelable dans les plans et stratégies de mix énergétique des territoires MED ciblés

OS 2.3 : Accroître la capacité d'utilisation des systèmes de transport à faibles émissions de carbone existants ainsi que des connexions multimodales entre eux



OT 6 :
Environnement

OS 3.1 : Renforcer le développement d'un tourisme côtier et maritime durable et responsable dans l'espace MED

OS 3.2 : Maintenir la biodiversité et les écosystèmes naturels par un renforcement de la gestion et de la mise en réseau des espaces protégés



OT 11 :
Administration

OS 4.1 : Soutenir le processus de renforcement et de développement de cadres multilatéraux de coordination en Méditerranée pour apporter des réponses conjointes aux défis communs.

PROGRAMME INTERREG MED

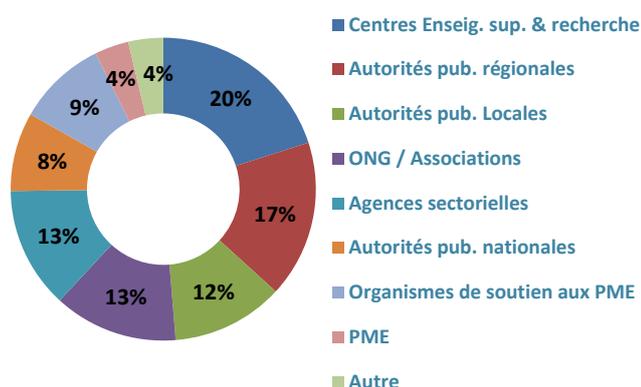
Programme de coopération transnationale

Où en est la mise en œuvre du programme ? (Situation au 05/12/2022 en Millions d'€)

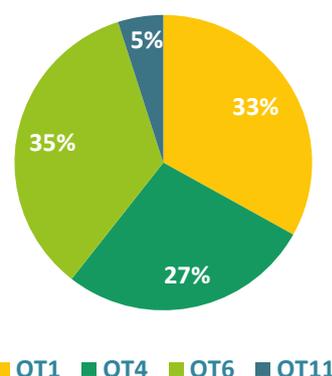
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre Projets	Bénéficiaires FR*	Chef de File FR
OT 1 : Innovation	84,5	71,8	74,8	104%	47	51	3
OT 4 : Economie bas carbone	53,8	44,9	50,9	114%	39	24	2
OT 6 : Environnement	89,7	76,3	83,0	109%	49	56	5
OT 11 : Administration	21,8	17,9	17,7	99%	7	12	0
Total (hors assistance technique)	249 M€	211 M€	226 M€	107%	142	143	10

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

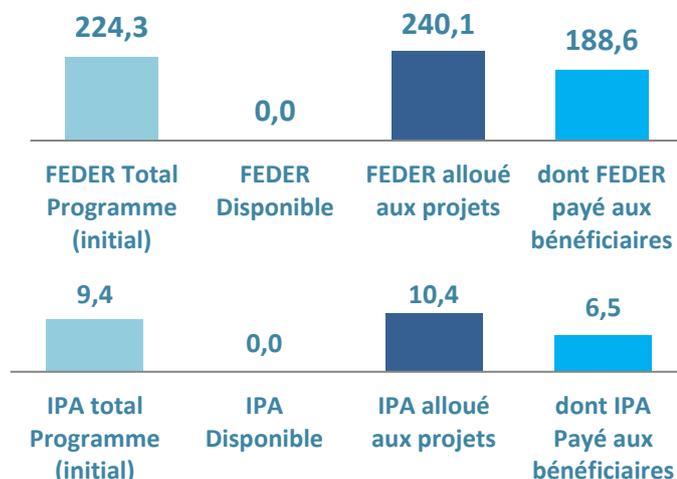
Qui sont les bénéficiaires des financements ?



Quelles sont les thématiques financées par le programme au 05/12/2022 ?

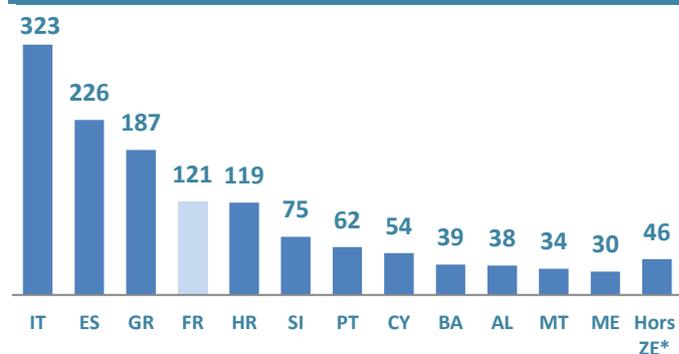


Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 05/12/2022 (en Millions d'€))



Montants avec Assistance Technique

Répartition des bénéficiaires par pays participant



*Zone Eligible

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement du Programme Interreg MED

Le Programme Interreg MED est ouvert aux porteurs de projets situés sur les 57 régions éligibles du programme. La nature transnationale des projets implique que les partenariats réunissent au moins 4 partenaires situés dans les régions et départements de 4 pays de la zone éligible.

Le Programme lance régulièrement des appels à projets pour les 8 différentes thématiques, comprises dans 3 axes : **Axe 1 Innovation** – croissance bleue, croissance verte, industries sociales et créatives ; **Axe 2 Économie à faibles émissions de carbone** – Energies Renouvelables, Efficacité énergétique dans les bâtiments publics, efficacité énergétique dans les transports urbains ; **Axe 3 Ressources naturelles et culturelles** – Tourisme durable et protection de la biodiversité. Au niveau de l'**Axe 4 « Gouvernance »** (un axe non thématique centré sur la gouvernance entre états participants au Programme), un appel a été lancé pour des projets stratégiques.

PROGRAMME INTERREG MED

Programme de coopération transnationale

Chacune des 8 thématiques s'organise en communauté à multiples projets intitulés « projets modulaires », coordonnées par un projet, intitulé « projet horizontal ». Celui-ci a pour but de filtrer, synthétiser et analyser les résultats des projets modulaires et promouvoir les activités communes de communication et de transfert de résultats vers les territoires (les activités appelées de « capitalisation »), au sein de la communauté.

Les projets « modulaires » peuvent mener différents types d'activités (appelés « modules ») notamment des études, des expérimentations, de la capitalisation, dans plusieurs régions éligibles au Programme et dans les thématiques susmentionnées.

Les résultats, ainsi sortis des travaux des projets des 8 communautés, sont ensuite traités au niveau du projet de plateforme de l'Axe 4 – Gouvernance, le projet PANORAMED. Les représentants des 13 Etats, qui participent à ce niveau, vont ainsi analyser comment mettre en œuvre sur leurs territoires les résultats des projets. A ce niveau est établi un dialogue permanent et un processus de prise de décision entre les autorités publiques nationales et régionales et les parties prenantes de l'espace Méditerranéen.

De plus, au niveau de l'axe 4 – Gouvernance, certains Objectifs Spécifiques sont aussi traités par 4 projets stratégiques : 2 dans la thématique de la surveillance maritime et 2 autres dans la thématique du tourisme côtier et maritime.

8 appels à projets ont été mis en place (4 modulaires, 2 horizontaux, 2 stratégiques). Le dernier appel à projets stratégiques sur l'innovation s'est clôturé en juin 2020.

Les projets emblématiques du Programme Interreg MED

<p>Projet : POSBEMED2</p> <p>Gouvernance et gestion de la Posidonie alliée de la conservation des plages et dunes en Méditerranée</p>	   
<p>Chef de file : Région autonome de Sardaigne - Département de l'environnement - Bureau des politiques de conservation de la nature et des forêts (IT)</p> <p>Budget total : 2 767 717 €</p> <p>Subvention FEDER : 2 352 559 €</p> <p>Durée : Novembre 2019 – Juin 2022</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (FR)- NATURA-JADERA (HR)- Conseil National de la Recherche - Institut pour l'étude de l'impact anthropique et de la durabilité dans le milieu marin (IT)- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med) (ES)- Région de Macédoine centrale (GR)- Société hellénique pour la protection de la nature (GR)- Centre de recherche environnementale Enalia Physis (CY)
<p>Objectif Thématique : 6 - Protéger et promouvoir les ressources naturelles et culturelles</p>	
<p>Priorité d'Investissement : (6d) - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes (...)</p>	
<p>Le Projet</p> <p>Les herbiers de posidonies sont le trésor des écosystèmes marins méditerranéens, de lieu de vie, de ponte et garde-manger de nombreux poissons. Les posidonies, une fois mortes, forment des banquettes qui protègent les plages et les côtes contre l'érosion des vagues et du vent, mais sont, aux yeux des touristes disgracieuses et « sales ». En conséquence de quoi, les autorités publiques gestionnaires des zones littorales les retirent des plages pour satisfaire le touriste au détriment de la conservation même des plages.</p> <p>POSBEMED2 souhaite sensibiliser et éduquer les citoyens et les autorités publiques sur l'importance de la conservation de la posidonie au travers de mesures d'intervention, de protocoles de surveillance et d'intervention</p>	

PROGRAMME INTERREG MED

Programme de coopération transnationale

de gestion sur 7 sites d'aires protégées de 6 pays visant à améliorer la gestion des herbiers et banquettes de posidonie.

Éléments clés

Le projet a mené de nombreuses actions :

- sets de table en papier avec jeux éducatifs sur la posidonie pour les enfants distribués aux restaurateurs ;
- cartes postales ludiques distribués sur les plages ;
- panneaux d'information et sensibilisation installés sur des plages ;
- application ludique de sensibilisation ;
- Accord de collaboration entre 11 associations locales pour la sensibilisation d'acteurs à la gestion de la posidonie
- site internet répertoriant toutes les actions réalisées <https://www.act4posidonia.eu/>

Les enjeux

Toutes les études confirment la nécessité de promouvoir une meilleure gestion des paysages littoraux abritant des banquettes de Posidonie par le renforcement de pratiques de gestion plus naturelles des plages avec banquettes de posidonies devant s'accompagner d'une amélioration des compétences et des connaissances de gestion des responsables des politiques publiques des aires protégées comme des acteurs du tourisme.

L'après

Posbemed2 s'appuie sur les résultats antérieurs d'une stratégie commune pour la gestion durable des plages avec des banquettes de posidonie pour les amplifier et aboutir à des modes de gestion du littoral méditerranéen basés sur la reconnaissance de la valeur environnementale des plages-dunes de Posidonie, et les intègrent dans des stratégies côtières globales conciliant les préoccupations des parties prenantes et les sensibilisant à de bonnes pratiques de gestion. Comblent les principales lacunes de connaissances est nécessaire pour améliorer la prise de décisions en matière d'adaptation, de politiques, de planification pour la gestion et la promotion des banquettes dans les aires protégées.

Le saviez-vous ?

Découvrez la série Posidonia Team : [Posidonia Team - Episode 1 - YouTube](#)

Personne contact : Laura Santona - lsantona@regione.sardegna.it

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur [POSBEMED2 \(interreg-med.eu\)](#)
<https://www.act4posidonia.eu/>

Facebook : [PosBeMed | Facebook](#)

Youtube : [Interreg Med - POSBEMED 2 Project - YouTube](#)

Instagram : [PosBeMed2 Project Interreg Med \(@posbemed_2\)](#) • Photos et vidéos Instagram

En savoir plus sur le programme - Contacts :

Autorité de Gestion Tél : +33 4 91 57 51 31 Mail : trichard@mareregionsud.fr Adresse : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Direction de l'Autorité de Gestion 27, Place Jules Guesde – 13481 Marseille Cedex 20 - France	Service Interreg MED Tél : +33 4 91 57 51 31 Mail: programme@interreg-euro-med.eu Adresse : Secrétariat Conjoint Interreg Euro-MED - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 27, Place Jules Guesde – 13481 Marseille Cedex 20 - France	Autorité Nationale Tél : +33 4 88 10 76 39 Mail : lbedouet@mareregionsud.fr Adresse : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction des Affaires Européennes Hôtel de Région 27, Place Jules Guesde – 13481 Marseille Cedex 20 - France
--	---	---